

# «Ça annonce la fin»

Depuis mercredi 13 novembre, 23 salariés de l'entreprise Rosrocas de Mesnil-Saint-Nicaise ont appris leur mise en chômage partiel.

Vingt-trois salariés de l'entreprise Rosroca STV de Mesnil-Saint-Nicaise, fabriquant des machines de centre de tri, sont, depuis mercredi 13 novembre, en chômage partiel, et cela pour une durée de cinq mois. Un coup de massue pour beaucoup d'entre eux qui avouent aujourd'hui avoir peur pour l'avenir de leur entreprise.

«Nous étions 54 salariés en 2008, l'année où Eurovoirie nous a rachetés. Nous sommes aujourd'hui 34 salariés dans la société, les autres sont partis. Vingt-trois sont sur une liste de chômage partiel. On va perdre 30 % de notre salaire», explique l'un d'eux.

Vendredi 15 novembre, ils n'ont pas pu charger les camions «faute de Caces», souligne notre interlocuteur. C'est donc avec un goût amer qu'ils ont vu l'arrivée d'une société extérieure et des intérimaires faire leur travail. «On a refusé de charger car nous n'avons plus le droit, faute de Caces. C'était aussi un moyen de pression pour qu'on nous informe sur le devenir de la société.» Et un autre d'expliquer : «Cela fait bien deux ans que l'on attend de repasser nos permis caces, sans nouvelle...» Ou encore : «A chaque fois que



Les salariés de Rosroca de Mesnil-Saint-Nicaise ont appris la semaine dernière le dépôt d'un dossier de chômage partiel. Ils craignent pour l'avenir de leur entreprise.

nous demandons quelque chose, rien n'est fait. On se pose des questions, mais on ne sait rien !»

## Manque de commandes

Après cette nouvelle de chômage partiel prévu jusqu'en avril 2014, les salariés ont peur pour leur avenir. «Ça annonce la fin...» «Déjà, depuis plus d'un an, certains salariés sont payés mais restent chez eux, faute de travail», souligne l'un d'eux. Et un de ses collègues d'ajouter : «Ils nous ont supprimé la prime de fin d'année et on n'a pas eu d'augmentation depuis quatre ans. Depuis deux

ans, nous n'avons plus le bon de Noël de 30 euros.» «On veut contacter un avocat car tout le monde est inquiet pour son avenir. Certains ont encore des maisons à payer... Mais on ne veut pas se mettre à tort non plus.» Du côté du siège situé à Senlis, on confirme le dépôt d'un dossier de chômage partiel pour l'entreprise de Mesnil-Saint-Nicaise face au carnet de commandes faible. On nous indique des «périodes fluctuantes» et «pas suffisamment de travail». Quant au recours à une société exté-

rieure vendredi, on souligne un «travail à effectuer d'urgence.» Le personnel «n'ayant pas le permis nacelle», l'entreprise a eu recours ponctuellement à une société extérieure. «C'est plus rapide et moins génératrice de coût pour l'entreprise que de former des salariés» nous a-t-on précisé.

A l'heure où nous bouclons, nous ne sommes pas parvenus à joindre M. Laliena, directeur général de l'entreprise.

■ Marjorie Michaud